

RAPPORT N° 445 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 23 JUIN 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 15 au 22 juin 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins trois (3) personnes ont été assassinées dans la province de Cibitoke.

Le rapport déplore aussi le cas deux (2) personnes qui ont été enlevées dans la province de Muramvya et en mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la journée de samedi 15 juin 2024, trois corps sans vie d'hommes en décomposition, dont l'un a été identifié sous le nom de Thaddée Nizigiyimana, ont été découverts dans un champ de manioc par des cultivateurs sur les collines de Mparambo (1 corps) et de Nyamitanga (2 corps) dans les communes respectives de Rugombo et de Buganda de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon ces témoins de la découverte macabre, les trois corps étaient ligotés et gisaient non loin de la rivière Rusizi séparant le Burundi de la République Démocratique du Congo (RDC).

Les mêmes sources ont précisé que les corps ont été enterrés à la hâte le même jour sur l'ordre de l'administration locale dans les deux communes frontalières.

SOS-Torture Burundi déplore la persistance du phénomène récurrent des corps sans vie abandonnés, puis retrouvés, dans la nature, loin de leurs résidences où il n'est pas possible de les identifier rapidement. Ce phénomène constitue une marque d'impunité des auteurs qui seraient identifiables parmi certains agents de

sécurité, et plus particulièrement du Service National de Renseignement (SNR), s'il y avait une volonté ferme d'ouvrir des enquêtes subséquentes.

2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que dans l'après-midi de mercredi 5 juin 2024, vers 14 heures, Edouard Ndayisenga, enseignant du Lycée Hosanna situé au chef-lieu de la commune de Rutegama, en province de Muramvya (centre du Burundi), a été enlevé sur son chemin de retour à son domicile par trois hommes à bord d'un véhicule aux vitres teintées qui l'ont conduit vers une destination inconnue.

Selon des sources locales, les membres de sa famille n'ont aucune nouvelle sur le sort de cet enseignant également membre du parti CNDD-FDD¹.

- Dans la soirée de mardi 18 juin 2024, vers 18h30, un taximan connu sous le nom de Claude Nahimana a été enlevé dans la zone de Kamenge de la commune de Ntakangwa, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources en provenance de sa famille, avant d'être introuvable, Claude Nahimana, originaire de la colline Nzove de la commune de Mutaho, en province de Gitega (chauffeur d'une voiture Toyota Probox wagon ayant le numéro K6995A de plaque d'immatriculation), a annoncé par téléphone à sa famille qu'il se trouvait au bar « Iwabo n'abantu » mais qu'il allait par la suite descendre à Cibitoke.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence des cas d'enlèvements ces derniers jours et demande aux autorités du pays de prendre des mesures appropriées pour mettre un terme à ce phénomène criminel qui endeuille des familles des victimes qui attendent désespérément le retour incertain des leurs.

¹ Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.